

Propositions financières Budget Primitif 2013

Rapport n° CG/2012/123

Résumé :

Le présent rapport a pour objet la présentation des crédits de la politique en faveur de la conservation et de la diffusion du patrimoine.

Il propose d'inscrire au budget primitif 2013 un crédit de 11 394 920,41 €.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2013
PEP	Direction des Archives, du Patrimoine et de la Mémoire	6 488 926,85 €
PAT	Direction de l'Immobilier et des moyens généraux	3 945 200,00 €
PEP	Château du Haut Koenigsbourg	950 000,00 €
PF	Direction des finances et de la commande publique	10 793,56 €
	TOTAL	11 394 920,41 €

3220 – Château du Haut-Koenigsbourg

Crédits proposés au BP 2013 : 4 580 600,00 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 3 360 500,00 €

Le Château du Haut-Koenigsbourg fait l'objet d'un rapport spécifique.

3221 – Protection, valorisation du patrimoine protégé

Crédits proposés au BP 2013 : 1 339 062,85 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 630 000,00 €

Les crédits proposés en investissement doivent permettre le financement d'un certain nombre de projets dont la réalisation est prévue pour 2013.

Afin de permettre une consommation optimale des crédits demandés, la participation départementale à certaines opérations d'envergure sera étalée sur plusieurs exercices budgétaires (grâce à la gestion en AP/CP). Par ailleurs, pour les monuments historiques inscrits ou classés, un travail de recensement des opérations inscrites aux contrats de territoire et susceptibles de débiter en 2013 a permis d'établir, en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles, un calendrier précis des travaux.

La gestion en AP/CP concernera notamment la restauration des intérieurs, de l'orgue Silbermann et des objets de l'église Sainte-Aurélie de Strasbourg (montant total prévisionnel de la subvention sur trois ans, 588 750 €), la restauration de la façade nord du chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg (montant total prévisionnel de la subvention sur trois ans, 389 000 €), la rénovation des remparts du château de La Petite Pierre (montant total prévisionnel de la subvention sur trois ans, 157 500 €) ou encore le projet de mise en lumière de la ville de Strasbourg dans le cadre de sa candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO (montant prévisionnel total de la subvention sur trois ans, 436 120 €).

Les crédits proposés (20 000 €) au titre de la participation aux actions de consolidation des châteaux forts permettront de venir en aide aux associations de bénévoles qui entretiennent et animent les ruines de châteaux forts, et de fortifications. Le dispositif mis en œuvre depuis 2003, ainsi que l'action des « Veilleurs de châteaux forts » accompagnés par le Département, représentent à ce jour plus de 18.000 jours de travail bénévole au service du patrimoine castral.

3222 – Protection, valorisation du patrimoine non protégé

Crédits proposés au BP 2013 : 1 363 508,56 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 1 340 000,00 €

Les crédits proposés en investissement en matière de patrimoine bâti religieux non protégé doivent permettre au Département d'honorer les engagements pris dans le cadre des contrats de territoire, et de financer les opérations pour lesquelles l'instruction de la demande de subvention a été reportée sur 2013 eu égard à l'enveloppe disponible.

Une convention a été signée entre la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace et le Département, pour la période 2012-2014, afin d'instaurer un partenariat qui répond aux grandes orientations définies dans la charte de développement culturel du Département (délibération du 25 octobre 2010). L'aide à la Fédération s'élèvera à 23 000 € par an.

Une convention-cadre a également été signée avec la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, pour la période 2012-2014, afin de clarifier les modalités de soutien du Département à cette institution. Il sera conditionné au respect des objectifs prioritaires du Département, et devra faire l'objet de contreparties en matière de communication et de diffusion des actions culturelles. Cette aide s'élèvera à 24 000 € maximum par an (15 000 € maximum au titre du soutien à l'acquisition d'alsatiques et de documents anciens ; 10 000 € maximum pour l'action culturelle).

3223 – Équipements culturels et muséographie

Crédits proposés au BP 2013 : 2 546 849,00 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 2 230 000,00 €

Les crédits proposés en fonctionnement (988 000 €) doivent permettre au Département de poursuivre son soutien au fonctionnement de diverses structures : la conservation des musées du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, les Centres d'Interprétation du Patrimoine, et le Musée Lalique.

La convention d'objectifs entre le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN) et le Département, qui établit une participation annuelle du Département de 80 000 € maximum au fonctionnement de la Conservation des musées et des sites patrimoniaux, devait s'achever à la fin de l'année 2012. Il est prolongé pour un an, afin de faire concorder la nouvelle convention et la nouvelle charte du Parc, dont l'entrée en application n'est prévue qu'au 1^{er} janvier 2014. Un bilan des actions menées depuis 10 ans par la Conservation du PNRVN a été dressé en 2011, et devra permettre l'élaboration d'un nouveau projet et d'un nouveau schéma de fonctionnement, afin que les actions de la Conservation soient en adéquation avec les enjeux soutenus par le Département.

La participation du Département au fonctionnement du musée Lalique reste inchangée (800 000 €), dans l'attente de la finalisation de la révision des statuts. Par ailleurs, en matière d'investissement cette fois, le Département poursuit son soutien au développement et au rayonnement du musée Lalique, à travers le financement d'une exposition annuelle d'ampleur et de l'acquisition d'œuvres permettant de poursuivre l'enrichissement des collections du musée.

Plus généralement, en matière d'investissement, ce mode d'action doit faire face pour l'année 2013 à de lourds engagements financiers.

- Le chantier du Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP) « gestes et savoir-faire » à Andlau a démarré en octobre 2010 et l'établissement, qui devrait ouvrir au public au second semestre 2013, entre dans une phase active de recrutement de son équipe. L'aide à l'investissement proposée pour l'année 2013 dans le cadre d'une AP/CP s'élève à 703 801 €.
- Le CIP de Dehlingen poursuit ses actions de partenariat en préfiguration de son ouverture, prévue à la fin de l'année 2013. Expositions temporaires, spectacles vivants dans des lieux insolites, conférences et débats, partenariats avec la BDBR et les associations locales, partenariat avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives pour l'élaboration d'une mallette pédagogique, constituent les fils directeurs de son programme d'activités futur. Les travaux de construction ont commencé au mois de mai 2012 et devraient s'achever fin 2013. Par ailleurs, la participation financière du Département aux travaux de construction pour l'année 2013, dans le cadre d'une AP/CP, s'élève à 200 000 €.
- Le château de Lichtenberg, labellisé CIP, poursuit des expérimentations autour de trois thématiques (architecture, grès, théâtre), afin de construire l'identité du lieu. Des travaux sont programmés en 2013 afin de poursuivre l'aménagement du site, et plus particulièrement le parcours entre le village et le château.
- Le CIP de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt poursuit son programme d'activités autour des façons d'habiter et de vivre dans l'Outre-Forêt. En 2013, des réflexions seront engagées pour renouveler la fréquentation du public adulte, et inscrire la Maison Rurale de l'Outre-Forêt dans une démarche de sensibilisation à l'éco-rénovation. Dans cette optique, des travaux de rénovation, d'entretien, et de mise en accessibilité des bâtiments, débuteront en 2013.
- Le CIP de Marmoutier sur les orgues et flûtes du monde a choisi son maître d'œuvre en 2012, et a validé son avant-projet définitif. Les travaux devraient débuter à l'été 2013.
- Les travaux de réaménagement du musée de Bouxwiller se poursuivent. En 2013, le Département s'est engagé à verser 470 048 € dans le cadre d'une AP/CP. L'ouverture du musée est prévue au mois de juin 2013.
- Enfin, le musée historique de Strasbourg, labellisé « musée de France », a fait l'objet d'une première tranche de travaux, qui a permis sa réouverture en 2007. La seconde tranche de travaux permettra de mettre en valeur les périodes des XIX^e et XX^e siècles de la ville, sur une surface de 425 m². Ce projet est inscrit au contrat de territoire de l'agglomération strasbourgeoise. Les travaux débutent fin novembre 2012, et devraient s'achever en juillet 2013. Le Département devrait participer au financement des travaux à hauteur de 100 000 € en 2013, dans le cadre d'une AP/CP.

3225 – Archives départementales

Crédits proposés au BP 2013 : 703 300 € (dont 320 000 € de crédits gérés par la Direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux)

Crédits inscrits au BP 2012 : 864 000 €

Le déménagement de la direction des Archives, du Patrimoine et de la Mémoire, initié en juillet 2012, se terminera en janvier 2013 (50 000 € de crédits demandés pour couvrir les derniers frais de déménagement).

Le bâtiment des archives rue Dollinger, dont les travaux de correction des installations climatiques se sont achevés en juillet 2012, ouvrira au public début 2013, après les 6 mois de déménagement des collections.

Il reste toutefois à terminer les travaux de correction des façades, dont l'inétanchéité perturbe le bon usage des lieux, ainsi qu'à mettre en place la signalétique extérieure. Le début des travaux est prévu en novembre 2012 pour s'achever en 2013.

L'accroissement de l'activité suite à l'emménagement dans les nouveaux locaux entraînera, en 2013, l'augmentation des crédits liés à l'animation culturelle. Dotées d'une salle d'exposition de 200 m², mais également engagées dans le développement d'une action culturelle « hors les murs », les Archives mettent l'accent sur une scénographie soignée et « grand public » pour leurs expositions futures (35 000 € demandés pour l'exposition inaugurale sur la pratique généalogique, qui restera en place plusieurs mois, et la conception de l'exposition sur la Première Guerre mondiale, en 2014) et la mise en œuvre d'animations et de lectures d'archives dans les territoires. L'acquisition de mobilier pour l'itinérance des expositions, le défraiement des conférenciers ainsi que la réalisation de catalogues destinés à pérenniser la production scientifique des Archives constituent des dépenses nouvelles (8 500 €).

L'installation des collections dans de nouveaux locaux rend indispensable l'écriture d'un plan de sauvegarde des collections, pour lequel une assistance à maîtrise d'ouvrage sera demandée (50 000 €).

La reprise de la collecte entraîne des besoins en boîtes d'archives, en fournitures pour l'atelier de conservation préventive et, pour parer à l'entrée de fonds infectés, en analyses microbiologiques et opérations de décontamination (31 000 €).

Le programme de numérisation des documents se poursuit (70 000 €), et concernera cette année deux grands ensembles : le fonds de la Préfecture impériale de Haguenau (16^e-18^e siècles), dans le cadre d'un partenariat avec des services d'archives allemands – ce projet bénéficiera d'une subvention européenne d'un montant de 26 813 € ; les sources nominatives de la Première guerre mondiale, opération qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de valorisation et de numérisation des documents liés à l'histoire des combattants de la Grande Guerre. Ici aussi, une subvention sera susceptible de nous être allouée.

Le programme de restauration (80 000 €) permettra quant à lui de stabiliser l'état matériel du fonds de la Préfecture de Haguenau préalablement à sa numérisation, ainsi que de traiter 40 registres du fonds de l'Enregistrement, nouvellement inventoriés et très demandés des lecteurs.

3226 – Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan

Crédits proposés au BP 2013 : 864 000,00 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 900 000,00 €

Le PAIR conserve un niveau d'activité opérationnel important mais se trouve à un moment charnière de son évolution, après les années de forte croissance (2007-2009), puis de stabilisation de son activité (2010-2012), un moment où la dégradation de l'environnement

économique global commence à peser sur ses perspectives, mais aussi plus directement sur l'équilibre de ses comptes.

L'établissement connaît des tensions sur ses trois recettes principales. Ainsi, le montant de collecte de la redevance d'archéologie préventive s'est effondré (- 60% attendus). Pour le produit des fouilles, la cible budgétaire initiale reste difficile à atteindre (3,3 M€) et il y a stabilité des dotations départementales depuis 2011.

Les enjeux du budget 2013 :

2013 constituera une année cruciale dans l'évolution de l'établissement. Il devra démontrer sa capacité à conforter ses ressources propres à un niveau supérieur à 75% et mener de front la maîtrise d'ouvrage du projet de construction du nouveau centre archéologique, qui abritera à compter de 2016 ses propres services et les fonctions d'un Centre de Conservation et d'Études (CCE) des collections archéologiques pour l'Alsace.

Ce projet de construction absorbera l'essentiel des crédits d'investissement financés par la participation du Ministère de la Culture et par l'emprunt. Les autres projets d'investissement seront limités à la poursuite du développement des outils logiciels qui doivent permettre d'optimiser la planification, l'analyse de l'activité et la gestion des données archéologiques.

La dotation annuelle de fonctionnement contribue au financement des missions de service public de l'établissement : conseil aux collectivités, inventaire du patrimoine archéologique, conservation et restauration des collections, recherche et communication scientifique, politique culturelle et éducative auprès des publics, édition et valorisation du patrimoine.

Outre le fonctionnement des missions de service public, le PAIR engagera en 2013 des actions spécifiques pour le compte du Département du Bas-Rhin, dans le cadre de la convention de la gestion des sites et des collections :

- L'essentiel des moyens et des crédits spécifiques seront consacrés au développement des études et à la sécurisation du gisement paléolithique départemental de Mutzig – *Rain* : campagne de fouille programmée annuelle en partenariat avec la DRAC Alsace et avec les universités de Strasbourg, Bâle, Paris, Lille, Cologne et Tübingen ainsi que rédaction d'un cahier des charges pour la protection du gisement contre les intempéries et le vandalisme.

Par ailleurs, l'établissement poursuivra deux chantiers :

- le site archéologique départemental de Mackwiller : entretien courant et développement des liens avec le CIP de Dehlingen ;
- le dépôt monétaire de Preuschdorf : publication des résultats des études et projet de valorisation.

La contribution du Département pour l'année 2013 sera de 864.000 €.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

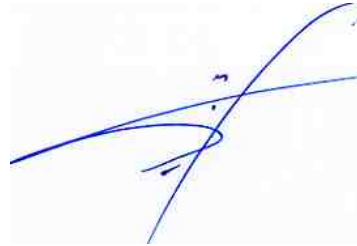
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
3220	Château du Haut-Koenigsbourg	3 360 500,00 €	4 580 600,00 €
3221	Protection, valorisation du patrimoine protégé	630 000,00 €	1 339 062,85 €
3222	Protection, valorisation du patrimoine non protégé	1 350 793,56 €	1 363 508,56 €
3223	Equipements culturels et muséographie	2 230 000,00 €	2 546 849,00 €
3225	Archives	864 000,00 €	703 300,00 €
3226	Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan	900 000,00 €	864 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2013.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL